



MICRO CREDIT
« PARCOURS CONFIANCE JEUNES »
BGE ATLANTIQUE VENDEE
(ex Boutique de Gestion Ouest)
AP1 290 octobre 2010

NOTE DE RESTITUTION FINALE
DU PORTEUR DE PROJET



95 avenue de France – 75650 Paris cedex 13

www.jeunes.gouv.fr/experimentation-jeunesse



INTRODUCTION

Ce projet a été financé par le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse dans le cadre de l'appel à projets n° AP1 lancé en juillet 2009 par le Ministère chargé de la jeunesse.

Le Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse est destiné à favoriser la réussite scolaire des élèves et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans. Il a pour ambition de tester de nouvelles politiques de jeunesse grâce à la méthodologie de l'expérimentation sociale. A cette fin, il impulse et soutient des initiatives innovantes, sur différents territoires et selon des modalités variables et rigoureusement évaluées. Les conclusions des évaluations externes guideront les réflexions nationales et locales sur de possibles généralisations ou extensions de dispositifs à d'autres territoires.

Le contenu de cette note n'engage que ses auteurs, et ne saurait en aucun cas engager le Ministère.

Ministère de l'éducation nationale de la jeunesse et de la vie associative
Secrétariat d'État chargé de la jeunesse et de la vie associative
Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative

Mission d'animation du Fonds d'expérimentations pour la jeunesse
95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13
Téléphone : 01 40 45 93 22
<http://www.experimentationsociale.fr>

Pour plus d'informations sur l'évaluation du projet, vous pouvez consulter sur le site www.experimentationsociale.fr le rapport d'évaluation remis au FEJ par l'évaluateur du projet.



FICHE SYNTHÉTIQUE DU PROJET

THEMATIQUE Numéro du projet AP1 290 octobre 2010 à décembre 2011
LE DISPOSITIF EXPERIMENTE
Titre : MICRO CREDIT « PARCOURS CONFIANCE JEUNES »
Objectifs initiaux : Construire un dispositif global et complet de soutien à la création d'entreprise (de l'émergence au suivi de la jeune entreprise) pour le public jeune
Public(s) cible(s) : jeunes 18 – 25 ans porteurs d'un projet de création d'entreprise
Descriptif synthétique du dispositif expérimenté : renforcer l'accompagnement, faciliter l'accès au crédit bancaire et à la micro assurance, pérenniser et développer la jeune entreprise
Territoire(s) d'expérimentation : Loire Atlantique
Valeur ajoutée du dispositif expérimenté : Les dispositifs de droit commun sont segmentés par public, par durée (6 heures d'accompagnement par Pôle Emploi, 6 heures en Nacre 1), par mode pédagogique (individuel ou collectif). Ce dispositif permet de déssegmenter le parcours de création d'entreprise et les modes pédagogiques d'une part, d'augmenter la durée de l'accompagnement d'autre part et enfin de mobiliser un ensemble de partenaires sur une même problématique
Partenaires techniques opérationnels : (1) Partenaires initialement indiqués dans le projet : CRIJ, Caisse d'Epargne (Parcours Confiance), France Active (Fondes), Entrepreneurs de la cité (micro assurance) (2) Partenaires effectifs de l'expérimentation : idem + missions locales
Partenaires financiers (avec montant): Etat (dispositif Nacre), Conseil Régional (formations), Pôle Emploi
Durée de l'expérimentation (1) Durée initiale : 12 mois (2) Durée effective : 15 mois (signature d'un avenant)
LE PORTEUR DU PROJET
Nom de la structure : association BGE Atlantique Vendée (ex Boutique de Gestion Ouest)
L'ÉVALUATEUR DU PROJET
Nom de la structure : Université d'Angers



PLAN DE LA NOTE DE RESTITUTION

Introduction :

I. Rappel des objectifs et du public visé par l'expérimentation

A - Objectifs de l'expérimentation

- **Construire un dispositif global et complet de soutien à la création d'entreprise (de l'émergence au suivi de la jeune entreprise) pour le public jeune** en capacité de répondre de manière coordonnée aux différents besoins spécifiques de cette population :
 - * faible culture économique
 - * besoin de dynamique collective dans la construction de leur projet
 - * absence de fonds propres
 - * expérience professionnelle limitée
 - * difficultés d'accès à du crédit bancaire à des coûts normaux
 - * absence de garanties personnelles et réticence à mobiliser des garanties familiales lorsqu'elles existent
 - * faible mobilisation pour se protéger des risques
- **Mobiliser les acteurs locaux** susceptibles de répondre à ces besoins **dans une démarche commune et coordonnée**, afin de simplifier l'accès au dispositif et de fluidifier le parcours pour le public visé
- Articuler les dispositifs de droit commun au soutien à la création d'entreprise avec ce projet « PARCOURS CONFIANCE JEUNE » afin **d'optimiser l'utilisation des ressources financières à mobiliser**.

B - Public visé et bénéficiaires de l'expérimentation (analyse quantitative et qualitative)

1- Public visé : jeunes de 18 à 25 ans porteurs d'un projet (ou d'une idée) de création d'entreprise. Objectifs :

Objectifs :

- a. 160 JEUNES RECUS EN 1^{ER} ACCUEIL DIAGNOSTIC DE PROJET
- b. 70 à 80 JEUNES INTEGRANT LE DISPOSITIF « PARCOURS CONFIANCE JEUNE »
- c. 35 à 40 JEUNES CREANT UNE ENTREPRISE
- d. 20 à 30 JEUNES CREATEURS EN SUIVI POST CREATION

2- Bénéficiaires directs :

2.1. Statistiques descriptives

Systeme d'information :

- base de données précisant le nom, les coordonnées, l'âge, la situation sociale, la nature du projet...
- saisies de tous les temps de face à face ou sur dossier ou état de présence lors des sessions collectives

- création d'une requête permettant de suivre le parcours du jeune et les financements associés pour la prestation
- mise en place d'un observatoire post prestation permettant de repérer les créations d'entreprise

Insérez ici le tableau figurant en annexe 1

2.2. Analyse qualitative

- a. 172 JEUNES RECUS EN 1^{ER} ACCUEIL DIAGNOSTIC DE PROJET
- b. 117 JEUNES INTEGRANT LE DISPOSITIF « PARCOURS CONFIANCE JEUNE »
- c. 40 JEUNES CREANT UNE ENTREPRISE (à ce jour)
- d. 17 JEUNES CREATEURS EN SUIVI POST CREATION

Le public est conforme aux objectifs en termes d'âge. Aucunes autres caractéristiques n'avaient été définies à l'origine du projet

Prescription et communication

- Prescripteurs habituels de la structure
- Communication dédiée :
 - o Conférence et communiqués de presse
 - o Diffusion de l'information via les structures spécifiques jeunes : CRIJ, missions locales, universités, moovje notamment
 - o Mise en place de réunions d'information spécifiques (1 par mois)
 - o Affichages et plaquettes spécifiques

Cette communication dédiée n'a pas vraiment permis d'élargir ni d'augmenter le public : 36 personnes informées seulement et 2 uniquement ont intégré le parcours confiance jeunes. Les jeunes nous ont donc connus à partir de nos prescripteurs habituels.

3. Bénéficiaires indirects :

- les acteurs de l'emploi (mission locale, CRIJ....) : acculturation des accompagnateurs de l'emploi à la démarche de création d'entreprise
- l'université : mise en place de passerelle entre des dispositifs purement universitaires (maison de l'entrepreneuriat, les entrepreneuriales) et notre structure

II. Déroulement de l'expérimentation

A. Actions mises en œuvre

Insérez ici le tableau figurant en annexe 2

Le dispositif expérimental et les actions mises en œuvre se sont inscrits et sont venus complétés et renforcés le dispositif de droit commun (Pôle emploi, Nacre, Conseil Régional pour les formations) sauf pour :

- La communication
- Les réunions d'information collective (description du parcours du créateur d'entreprise) en partenariat avec le CRIJ

- Les ateliers semi collectifs (analyse des compétences entrepreneuriales pour l'un et séance de créativité sur l'offre pour l'autre)

Ces actions ont été spécifiquement mises en place pour l'expérimentation.

Si les objectifs en termes de cible ont été atteints, les jeunes n'ont utilisé que la partie accompagnement de l'expérimentation. Ils n'ont pas sollicités la partie financement et assurance du dispositif : FONDES, Parcours Confiance et Entrepreneurs de la cité ne sont pas intervenus pour les entreprises créées.

Cependant, la moitié des jeunes créateurs (20 sur 40) ont bénéficié soit d'un prêt bancaire « classique » (12) soit un prêt solidaire de l'ADIE (8). Cette dernière association n'est pas directement partenaire de l'opération mais est un partenaire habituel de BGE Atlantique Vendée (nous sommes présents dans les mêmes locaux sur Nantes et Saint Nazaire)

Le taux de d'obtention de crédit des jeunes est donc conforme à la moyenne que nous constatons sur nos autres publics créateurs d'entreprise (cette moyenne étant supérieure à la moyenne nationale estimée à 1/3)

En conclusion, si le dispositif sur la partie financement n'a pas fonctionné, cela n'a pas empêché les jeunes d'accéder au crédit et au même niveau que nos autres publics.

B. Partenariats

Partenaires opérationnels

Partenaire 1 : CRIJ	
Nom	CRIJ tour de Bretagne 44047 NANTES Cedex 1 Muriel DELANOUE Directrice du CRIJ Pays de la Loire 02-51-72-94-50 crij@infos-jeunes.fr www.infos-jeunes.fr
Rôle initial du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Information, orientation des jeunes porteurs de projet en relation avec tous les points jeunesse (missions locales, PIJ, PAIO...) Animation d'ateliers spécifiques en partenariat et en complémentarité avec les autres acteurs Information, redynamisation et réorientation des jeunes ayant abandonné leur création d'entreprise à l'une ou l'autre étape du parcours
Réalisation dans l'expérimentation	Préparation du projet et de la communication Lancement du projet : Préparation et co animation des réunions d'information collective Participation au comité de pilotage
Partenaire 2 : FONDES	
Nom	FONDES Pays de La Loire (réseau France Active) 6 rue de Bel air BP 52207 44022 Nantes Cedex 01 Guillaume BARBIER Coordinateur financement création d'entreprises 02 28 08 21 21 Guillaume.barbier@fondes.fr www.fondes.fr
Rôle initial du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Ingénierie financière des projets : analyse économique et financière, finalisation du plan de financement, intermédiation bancaire, garantie financière, prêt d'honneur, PCE, PRCEJ (prime régionale), passage en comité de crédit, suivi des remboursements
Réalisation dans l'expérimentation	Préparation du projet Participation au comité de pilotage Aucune garantie bancaire mise en place

Partenaire 3 : PARCOURS CONFIANCE et Caisse d'Epargne	
Nom	Parcours Confiance (fédération nationale des Caisses d'Epargne) 4 rue Désiré Colombes 44000 NANTES Didier GILLET Directeur 02 51 89 63 17 – 06 03 07 16 31 Didier.gillet@cebpl.caisse-epargne.fr www.fnce.fr/parcoursconfiance
Rôle initial du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Co expertise financière du projet avec FONDES Financement du projet et bancarisation Accompagnement bancaire et gestion des comptes
Réalisation dans l'expérimentation	Préparation du projet Participation au comité de pilotage Aucun financement mis en place
Partenaire 4 : ENTREPRENEURS DE LA CITE	
Nom	FONDATION ENTREPRENEURS DE LA CITE (AG2R, APRIL, La Banque Postale, la Caisse des dépôts, la Mondiale, Matmut...) Gaëlle BALDET LADAN Référente régionale 02 40 47 73 78 carole.ringaud@entrepreneursdelacite.org www.entrepreneursdelacite.org
Rôle initial du partenaire dans le dispositif d'expérimentation	Micro assurance solidaire : prévoyance, multirisque professionnelle, la santé + si besoin assurance automobile et responsabilité civile professionnelle et décennale Sensibilisation et pédagogie aux produits de l'assurance, diagnostic de la situation de la personne vis-à-vis de ses assurances, proposition personnalisée
Réalisation dans l'expérimentation	Préparation du projet Participation au comité de pilotage Aucune micro assurance souscrite
Recherches de solutions	Courrier co-construit par BGE et la fondation pour (ré)informer les jeunes créateurs des possibilités offertes en termes d'assurance : aucun résultat tangible à ce jour

2. Partenaires financiers

Financements	Part de ces financements dans le budget total de l'expérimentation (hors évaluation) en %
Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse	49,8%
Cofinancements extérieurs à la structure	Collectivités locales 18% Ventes de prestations 21% DIRECCTE 7,5% FSE 3% Divers 0,7%
Autofinancement	0

Renforcement des partenariats opérationnels avec le CRIJ (dès le début du projet) et, par la suite, les missions locales

Renforcement des contacts institutionnels avec

- le Conseil Régional (qui a participé au dernier comité de pilotage) : contact en cours pour une éventuelle reprise du dispositif par la Région
- les services PLIE et mission locale de la CARENE de Saint Nazaire : projet en cours d'un accompagnement spécifique des publics PLIE et/ou mission locale

Les partenariats avec les autres opérateurs du dispositif, même s'ils ne sont pas intervenus, se poursuivent

C - Pilotage de l'expérimentation :

Comité de pilotage : DRJSCS, DIRECCTE, Nantes Métropole, CARENE de Saint Nazaire, mission locale

Autres structures présentes : les partenaires du dispositif et l'évaluateur

4 comités de pilotage : 1 par trimestre

Autres structures invitées : maison de l'entrepreneuriat de l'université de Nantes, conseil régional, unicités

Participation de BGE Atlantique Vendée aux réunions régionales sur les expérimentations

III. Enseignements généraux de l'expérimentation

A. Analyse du dispositif expérimenté

3 remarques sur le dispositif :

- Il s'est mis en place principalement sur la base de partenariats déjà existants
- Par définition (50% de cofinancement), il s'est également construit à partir de prestations déjà en place (formations notamment mais aussi accompagnement de « droit commun »)
- Et enfin il a été piloté par une structure ayant plus de 30 ans d'existence, parfaitement connue et reconnue sur le territoire

Il n'a donc pas sensiblement modifié l'existant :

- la communication spécifique n'a pas modifié nos volumes ni nos prescripteurs habituels
- les jeunes n'ont pas ressenti de besoin sur la partie financière du dispositif mais ont actionné les financements classiques

Mais a permis un renforcement de l'accompagnement pour les publics jeunes :

- le taux d'accompagnement (nombre de jeunes accompagnés/nombre de jeunes accueillis) est particulièrement important et au dessus de nos moyennes habituelles

- le taux de création (encore mal connu car certains créeront encore dans le courant de l'année 2012) c'est-à-dire le nombre de créations/le nombre de personnes accompagnées est supérieur à celui constaté les années antérieures
- le taux d'obtention de crédit est revenu dans la moyenne des autres publics (50%)

En conclusion, l'accompagnement a bien fonctionné et a permis à de nombreux jeunes d'avoir un accompagnement renforcé (au-delà des dispositifs déjà existants) et sans doute de mieux valider leur décision de création et d'obtenir plus facilement un crédit bancaire même hors dispositif spécifique.

B. Enseignements et conditions de transférabilité du dispositif

1. Public visé
2. Actions menées dans le cadre du dispositif testé
3. Partenariats, coordination d'acteurs et gouvernance
4. Impacts sur la structure

Conclusion :

Compte tenu des conditions de mise en place :

- structure porteuse bien identifiée sur le territoire
- partenariats déjà préexistants au dispositif
- offre de prestations, de la structure porteuse, déjà bien structurée et financée
- équipe de la structure porteuse expérimentée et susceptible d'adapter facilement une offre et des outils spécifiques et complémentaires à l'offre existante

la transférabilité du dispositif ne pourrait se faire que dans des conditions voisines.

Il s'agissait moins d'un dispositif expérimental et « hors sol » que d'une expérimentation d'un nouveau dispositif dans un ensemble déjà existant (structure porteuse, offre, partenariats)

Les politiques publiques aujourd'hui sont souvent orientées sur la mise en place d'« opérations », d'« actions », de « dispositif » qui viennent parfois se « concurrencer », et prennent mal en compte les structures et leur environnement.

Il serait sans doute préférable d'inverser cette logique et de plutôt repérer des structures pertinentes, reconnues et efficaces dans leur domaine et de convenir avec elles d'actions à mettre en place avec des objectifs et un système d'évaluation co-construits et dans une logique de coopération (de conventionnement) plus que de mise en concurrence (d'appel d'offre).

Annexes obligatoires à joindre au fichier :

- **Tableau 1 sur les publics**
- **Tableau 2 sur les actions**
- **Tableau 3 sur les outils développés dans le cadre de l'expérimentation**

A decorative graphic consisting of several colored squares and dashed boxes of various colors (purple, green, orange, blue) arranged in a scattered pattern across the page.

Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative
Direction de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et de la Vie Associative

Mission d'animation du Fonds d'Expérimentation pour la Jeunesse

95, avenue de France 75 650 Paris Cedex 13

Téléphone : 01 40 45 93 22

<http://www.experimentationsociale.fr>